



Jérôme Lamic

PARCOURS D'UN M.O.F.

Texte : Erik Château – Photos : Erik Château et Romain Marchal

L'atelier de Jérôme Lamic est situé sur les hauteurs du Nayrac dans le nord Aveyron. Artisan coutelier depuis plus de 20 ans, il est devenu au fil des années un des très grands dans le paysage français. Ses créations, des laguioles notamment, allient formes traditionnelles et élégantes, matériaux nobles et fines gravures. Cette année, le concours pour obtenir le diplôme de « un des Meilleurs Ouvriers de France » va être relancé et nous comptons sur Jérôme, MOF depuis 10 ans, pour revenir sur son aventure.



1 / Laguiole. Lame en damas de chez Baker Forge en 80CRV2/15N20/1084/cuivre et manche en plaquettes Fatcarbon « unicopper ».
2 / Laguiole et Nayrac à cran forcé. Lame en acier 14C28N et manche en plaquettes de mammoth bleu.

Jérôme Lamic transcende l'objet utilitaire pour en faire une véritable création artistique. Le couteau n'est pas juste un outil, une belle mécanique, mais il devient un bel objet à regarder, à admirer, pour la ligne esthétique, les motifs proposés ainsi que pour le talent mis en œuvre pour réaliser ces gravures et sculptures. Comme certains de ses confrères, Jérôme sait parfaitement sublimer le couteau traditionnel que tout le monde connaît, peut-être le plus populaire de tous, malmené par d'infâmes copies fabriquées à l'autre bout du monde, mais qui, sous les mains de certains créateurs, devient étincelant de richesse... comme pour conjurer un sort dont les Aveyronnais ont toujours voulu et su se sortir avec fierté.

Originaire d'Aubrac, Jérôme Lamic a grandi, comme beaucoup d'enfants de Laguiole, entre agriculture et coutellerie. Après le lycée agricole et l'obtention du Bac, il a exercé le métier de salarié agricole pendant quelques mois avant de postuler dans une entreprise de coutellerie à Laguiole, chez Honoré Durand. Pendant 13 ans, il a travaillé dur aux côtés de Jean-Michel Cayron, a amélioré ses techniques de montage, de gravure, de guillochage... « J'ai commencé en faisant de petites séries, des couteaux de table simples. Jean-Michel était là depuis plus longtemps et il ne faisait que les couteaux haut de gamme. Il me montrait tout, me donnait des conseils. Quand il a voulu passer le concours des MOF, le patron lui a permis de le

faire pendant ses heures de travail. Finalement, c'était une chance aussi pour moi, car je l'ai assisté. Ensuite, quand il l'a passé pour la 2^e fois, le patron m'a confié les couteaux hauts de gamme. J'ai alors beaucoup progressé, jusqu'à ce que Jean-Michel me pousse à candidater au MOF à mon tour. Après avoir obtenu le diplôme du "premier coup", Jean-Michel et moi sommes partis travailler chez "Vent d'Aubrac" qui ne voulait faire que du haut de gamme. On est restés 4 ans. Je me suis ensuite installé à mon compte en 2020, après avoir construit et aménagé mon atelier comme je le souhaitais. La rencontre avec Jean-Michel a tout changé. C'est lui qui m'a appris le beau couteau, la gravure et, ensemble, on a progressé, on se stimule l'un l'autre depuis toujours. Jean-Michel Cayron est mon mentor. Je ne pensais pas être capable de faire tout ça, mais grâce à lui, j'y ai cru et j'y suis parvenu. »

“ Je savais que ce concours allait me permettre de me dépasser. ”



“Jean-Michel Cayron est mon mentor.”



●●● Qu'est-ce qui t'a amené vers cette activité ?

Pas l'école en tout cas ! C'est bien dommage que les métiers manuels n'aient pas été mis en avant à l'époque, ils étaient dévalorisés. Plusieurs membres de ma famille travaillaient dans le secteur de la coutellerie, sur Laguiole notamment. Alors, je me suis essayé au métier, j'avais tout juste 19 ans.

Tu es MOF maintenant depuis 10 ans, à quel moment prend-on la décision de se présenter à ce prestigieux concours ?

C'est un défi personnel qui m'a énormément enseigné. Mais je ne l'aurais pas tenté si je n'avais pas eu le niveau requis auparavant. En effet, Jean-Michel a obtenu le titre deux fois et, en le voyant travailler sur ses différentes pièces, j'ai pris la mesure du niveau demandé. Je savais que ce concours allait me permettre de me dépasser, j'ai pu imaginer et créer des couteaux que je n'avais jamais réalisés. En 2015, en catégorie « Couteaux de table », les critères imposés dans les sujets étaient très vagues, ce qui laisse une liberté de création assez importante. J'ai préféré choisir cette catégorie afin de m'exprimer sur les pièces, notamment sur les sujets libres. À ce moment-là, à 31 ans, j'étais le plus jeune coutelier à être titré.

Quelles sont les démarches pour se présenter au MOF ?

Le concours a lieu généralement tous les 4 ans. Je me suis inscrit en 2013. Pour l'étape de qualification, j'ai dû présenter trois couteaux devant un jury l'année suivante. Après avoir été accepté, j'ai suivi les conseils du jury pour présenter 12 pièces à la finale en 2015.

Pour créer ces 12 couteaux, réaliser les dossiers de présentation et fabriquer les coffrets, cela a demandé plus de 1000 heures de travail, prises sur mon temps personnel. C'est un investissement en temps, en énergie et financièrement également. J'ai eu la chance d'avoir le soutien de ma femme. Ça tombait assez bien dans mon couple.

À quelles difficultés t'es-tu heurté lors de la préparation du concours ?

En plus du stress de devenir papa pour la première fois, il a fallu mettre en place un rétroplanning et s'y tenir ! Il fallait retourner à l'atelier le soir après une journée à l'entreprise, c'était éprouvant sur le long terme. Les sujets vagues peuvent être un avantage comme un inconvénient : ils laissent une liberté d'expression, mais la difficulté est d'imaginer de belles pièces fonctionnelles qui peuvent plaire au plus grand nombre.

Quels conseils donnerais-tu aux futurs candidats ?

Le jury attend de vos couteaux qu'ils n'aient aucun défaut. Or, quand on est dedans jusqu'au cou, on ne les voit plus. Il faut absolument les faire contrôler par des copains et des professionnels assez à l'aise pour vous dire franchement ce qui ne va pas. Je conseillerais aussi de bien organiser son planning, car c'est énormément de travail et de pression, il ne faut pas se laisser submerger par le temps qui passe.



3 / Laguiole à queue de scorpion, à cran forcé. Lame en acier 14C28N et manche en plaquettes de pulpe de mammoth.

4 / La Panthère, pompe arrière. Lame en acier 14C28N et manche en ébène.



5 / Le Nayrac, à cran forcé. Lame en acier 14C28N et manche en plaquettes de noyer (haut), fibre de carbone (gauche) et corne salers (droite).

“ Ma partie à moi, c’est l’esthétique. J’aime faire des bijoux uniques. ”

6 / Poignard. Lame en acier 14C28N et manche ivoire de phacochère. Les plaquettes et le métal sont sculptés à la main avec des fraiseuses et des limes.



7 / Gargouille. Lame damas de chez Baker Forge et manche en ivoire de phacochère sculpté.

Qu'est-ce que ce diplôme t'a apporté pour la suite de ta carrière ?

Je ne l'ai pas passé pour ça, mais c'est sûr que Vent d'Aubrac m'a embauché pour ça et, quand je me suis installé à mon compte, les clients m'ont plus rapidement fait confiance et m'ont passé des commandes très poussées. Je n'étais pas connu à l'époque, ça a certainement accéléré les choses.

À ce jour, quelle a été ta réalisation la plus complexe ?

Sans aucun doute, les pièces du Concours MOF. J'ai cherché des difficultés techniques à affronter. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Mais tout cela m'a permis de progresser, d'apprendre pour aller plus loin dans mon savoir-faire.

Quels matériaux affectionnes-tu le plus ?

Je ne me donne pas de limites, j'aime tout travailler : autant les matériaux synthétiques (fibre de carbone, G10...) que les matériaux d'origine naturelle (mammouth, bois, corne...) – même si je n'aime pas l'odeur de certains !

Pour l'inspiration, c'est souvent le matériau du manche qui me guide dans les motifs à graver. Je m'amuse aussi à associer des matériaux modernes à des formes de couteaux anciens (vieux laguiols). J'ai pu récupérer des essences de bois locaux (chêne, noyer, buis...) qui s'associent logiquement avec des couteaux locaux tels que le Laguiol ou le Nayrac.

Tu excelles dans le travail de gravure des mouches, ressorts, lames et autres mitres. Qu'est-ce qui t'a conduit vers cette discipline exigeante et complémentaire de la coutellerie ?

Avant de me lancer dans la gravure, j'étais déjà admiratif du travail de Crocombette, des sculptures de Charles Roulin. J'ai toujours aimé regarder les travaux de gravure sur les fusils ou autres outils.

Ma partie à moi, c'est l'esthétique. J'aime faire de petits bijoux uniques. Avec la gravure, le couteau est vraiment unique et peut être totalement personnalisé pour son propriétaire. Une fois, j'ai gravé le motif du tatouage du futur propriétaire sur une pièce qu'il m'avait commandée. Il était ravi, personne d'autre ne pourra avoir le même ! Une autre fois, j'ai gravé la moto d'un client sur une lame. Les thématiques sont infinies, on peut encore explorer plein d'autres sujets.

J'affectionne aussi la sculpture, sur le manche, la lame, ou encore la mouche. C'est ma touche personnelle. J'en avais déjà proposé au concours MOF, et je continue aujourd'hui au gré de mes inspirations. Je n'ai suivi aucune formation particulière, on peut dire que je suis autodidacte.

Les motifs gravés viennent de l'inspiration du moment ou de commandes précises.





8 / Le Nayrac, à cran forcé. Lame en acier 14C28N et manche en plaquettes d'ivoire de phacochère.

●●● Tu es également le créateur du couteau « Le Nayrac », peux-tu nous en dire plus ?

C'est un couteau en hommage à mon village. J'ai voulu créer un petit couteau de poche, simple, pour le quotidien, accessible financièrement. Il est déclinable en plusieurs matériaux, mais sa dimension est unique : 11 cm. Il est à cran forcé et la lame en 14C28N. J'avais le souhait de faire appel un maximum aux fournisseurs locaux : les parties métalliques viennent de la forge de Montézic à quelques kilomètres de mon atelier, et les étuis sont fabriqués à Saint-Côme-d'Olt par l'entreprise Aubrac Bottier. Comme pour tous les couteaux que je propose, le Nayrac est aussi un couteau personnalisable selon les envies de chacun, pour offrir ou se faire plaisir.

Sur quels salons peut-on voir ta production ?

Prends-tu des commandes ?

Pour l'instant, je ne participe qu'à un seul salon professionnel, il s'agit de Coutellia à Thiers.

Mes pièces sont présentées et en vente à l'atelier, et pour ceux qui ont des exigences spécifiques, je prends des commandes. Cela représente la moitié de mon activité.

Côté personnalisation, mon travail est principalement axé sur les gravures du ressort, des mouches, voire de la lame. Pour être en phase avec le souhait du client, je prends le temps d'écouter ses attentes. Au résultat, on arrive plus à avoir un objet-bijou plutôt qu'un outil.

Quelle serait pour toi la réalisation ultime ?

Je n'ai pas de but précis, mon travail évolue au fil du temps, il s'améliore perpétuellement. Il faut apprendre à repousser ses limites, la réalisation ultime d'aujourd'hui ne sera pas la même demain.

Des projets en cours ?

Les nouvelles créations arrivent au fil de l'eau. Chaque année, j'imagine quelques pièces d'art pour les collectionneurs. L'aventure continue... ●



9 / Le couteau de la couverture du magazine. Nayrac (entre le Nayrac et le légué). Lame en 14C28N, manche en plaquettes de mammoth et de « uni gold » de chez Fatcarbon. Le cœur des fleurs est en or 18 carats.



Jérôme Lamic

Gaillac-Bas 12190 Le Nayrac

Tél. : 06 47 95 35 97

Facebook : Coutellerie Jérôme Lamic

LE NAYRAC. Le cinéma a trouvé son public

Le projet cinéma initié par Dominique Mestdagh au sein du Foyer Rural, connaît un beau succès. En 2024, la fréquentation a connu un bond important avec 1 352 entrées contre 1 169 en 2023. Les deux séances de plein air, le festival « Des femmes et des courts métrages » ont accompagné cette progression. Les séances de l'après-midi pour les scolaires concernent les écoles du Nayrac, et celles de Campuac, Estaing et Sébrazac. Les films sont choisis en concertation avec le public concerné. L'offre culturelle continue de se diversifier : programmation, invitation de professionnels du monde du cinéma, échanges et débats, intervention d'une association... La collaboration fructueuse, technique et humaine, avec l'association « Mondes et Multitudes » qui assure les projections permet de répondre aux attentes d'un large public. Les partenaires qui soutiennent le projet depuis 3 ans : la communauté de communes Comtal Lot et Truyère, le Foyer Rural du Nayrac et la municipalité pour son aide logistique



doivent être remerciés pour leur contribution, sans oublier le public qui se montre fidèle. Le deuxième Festival « Des femmes et des courts métrages » aura lieu les 26 et 27 juillet avec la réalisatrice Annabelle Amoros comme marraine. Renseignements sur cineyrac.com



LE NAYRAC. La chasse aux œufs de Pâques a enchanté les enfants

En ce lundi de Pâques, le Foyer Rural avait programmé une chasse aux œufs au cœur du village. Si le matin, la pluie arrosait copieusement les jardins, le soleil se montrait en début d'après-midi et favorisait les recherches dans les pelouses, les arbustes, les massifs de fleurs... Les enfants, munis de leurs paniers, couraient pour dénicher les précieuses friandises qu'ils n'hésitaient pas à partager avec les plus petits. L'après-midi se terminait autour d'un goûter offert par les bénévoles du Foyer Rural.

Le Nayrac

Direction le Tarn-et-Garonne pour les membres du club Sourires d'automne



Pour leur sortie de printemps, les membres du club Sourires d'automne ont pris la direction du Tarn-et-Garonne. La première étape était Caussade où l'histoire du chapeau est bien présente. Deux visites sont programmées. Dans l'atelier du formier, cet artisan qui sculpte des blocs de bois de tilleul servant de moule pour la réalisation de tout type de chapeau, c'est la découverte de ce métier en voie de disparition qui est présenté avec passion et qui montre les multiples formes et matériaux pour la confection d'un chapeau. Ensuite, les participants se rendent à « L'Épopée

Pause à Saint-Antonin-Noble-Val.

chapelière » où les secrets de fabrication du chapeau au cours des siècles sont dévoilés de façon ludique et pédagogique. Après un copieux repas au restaurant, direction Saint-Antonin-Noble-Val pour une visite guidée : maisons typiques, église, ancienne tannerie, moulin à huile, église... constituent les trésors de cette cité médiévale. Malgré quelques averses, cette journée a été appréciée avant les prochaines rencontres pour les après-midi jeux les mardis 29 avril, 13 et 27 juin.

Municipales Parité, panachage : la peur du « casse-tête » dans les petites communes

■ Fini les conseils municipaux composés en grande majorité d'hommes et les rayures de noms dans l'isoloir : l'an prochain, toutes les communes aveyronnaises, même les plus petites, seront soumises à la loi de la parité et du scrutin de liste. Dans le département, où près de 80 % des collectivités sont concernées, les avis sont partagés sur cette nouveauté, vue par certains comme une « avancée dans la logique du temps » et un nouveau « casse-tête » pour élus ruraux.

C'est une nouvelle loi qui devrait animer de nombreux débats dans les mois à venir, notamment dans la ruralité. À un an des prochaines élections municipales, programmées en mars 2026, l'Assemblée nationale a adopté à la majorité l'instauration de la parité et du scrutin de liste pour les communes de moins de 1 000 habitants. Elles rejoignent ainsi toutes les autres, déjà soumises à cette réglementation depuis plusieurs années. Et si les débats au Parlement furent particulièrement vifs sur le sujet, il a fait l'unanimité du côté des députés aveyronnais : les représentants de la majorité, Stéphane Mazars et Jean-François Rousset, comme celui de LFI, Laurent Alexandre, ont voté « pour ».

Ce dernier a même pris la parole à la tribune pour appuyer le projet. « Cette loi fera avancer l'égalité femmes-hommes dans l'accès aux responsabilités électives et fera avancer la démocratie en favorisant le vote pour des équipes et des programmes pour la commune plutôt que le panachage et les règlements de comptes », a-t-il indiqué tout en rappelant qu'à ce jour, seulement 37 % des élus des petites communes françaises sont aujourd'hui des femmes. Qu'en est-il en Aveyron, où les communes de moins de

1 000 habitants constituent près de 80 % du découpage territorial (222 communes sur 285) ? Les femmes y sont aussi sous-représentées dans les conseils municipaux et elles sont simplement une quarantaine à arborer l'écharpe de maire. « Instaurer la parité, c'est très bien : j'y suis favorable depuis des années. Il faut avancer sur cette question et les critiques se font de plus en plus rares... », réagit Jean-Marc Calvet, président de l'Association des maires de l'Aveyron, voyant aussi d'un très bon œil la fin du panachage sur les listes. « Plus qu'un maire, nous sommes une équipe. Là au moins, ce sera clairement identifié », précise l'édile de Rignac.

« C'est un défi en plus »

Pour ses homologues des plus petites communes, la loi fait, en revanche, davantage débat. Avec des questions que beaucoup se posent déjà : comment, dans des villages où trouver des volontaires à l'action publique est toujours plus difficile, pourra-t-on composer avec cette parité ? « Cela va être très difficile, c'est un défi en plus sans marge de négociations. La parité, pourquoi pas mais on aurait pu la graduer plutôt que de l'imposer », confie par exemple Bernadette Azemar, maire depuis 1995 de Coubi-sou. Sa commune de 475 habi-



Habitants des communes de moins de 1 000 habitants, le scrutin des municipales en 2026 ne se passera plus comme avant.

tants compte à ce jour trois fois moins de femmes élues que d'hommes dans son conseil municipal. « Ce sont avant tout de gens motivés. Avec cette loi, vais-je être obligée de dire à un conseiller pleinement investi qu'il doit laisser sa place car il n'a pas le bon sexe ?

C'est la crainte que j'ai et je ne pense pas que cela va dans le bon sens », regrette encore l'élue, se remémorant qu'en son temps, cette loi avait « posé des problèmes » à des homologues de plus grandes communes.

« Une liberté en moins pour l'électeur »

De l'autre côté du département, à Crespin, le maire André At regrette pour sa part la fin du fameux panachage, où chaque électeur avait le droit de rayer tel

ou tel nom... « C'était une liberté pour les électeurs, on leur enlève alors que ça ne posait pas de problème particulier. Là, je m'attends à ce qui est de nombreux votes non comptabilisés, car les gens vont continuer à le faire. Ils étaient attachés à cela. J'ai entendu le fait que parfois, cela pouvait être l'occasion de régler ses comptes mais lorsque nous sommes élus, et en particulier maire, on doit assumer nos responsabilités. Maire,

c'est aussi savoir dire "non", qu'on le paye ou pas avec la rayure de son nom », souligne celui qui est aussi vice-président du Département.

La fin d'une époque, le début d'une nouvelle ère. « Il aurait été normal aussi que les députés qui adoptent ce genre de lois se l'appliquent aussi à eux-mêmes : car on est loin de la parité à l'Assemblée nationale ! », confiait, un brin taquin, un autre édile du département...

MATHIEU ROUALDÉS

Le Nayrac

Jeux de société au centre social



La Ludo'Nomade du centre social Espalion-Estaing s'est arrêtée au Nayrac pour un après-midi jeux de société.

De nombreux jeux classés par âge étaient exposés et chacun pouvait choisir selon ses propres envies.

Les enfants les plus petits avaient aussi leur espace avec tapis, dînette, objets à faire rouler... Les plus grands s'instal-

Des jeux pour les grands et les petits.

laient autour des tables pour entamer des parties, quelquefois avec les parents qui prenaient plaisir à partager ce moment. Les animatrices n'étaient pas loin pour donner des conseils, expliquer les règles et même participer à un jeu. L'après-midi se terminait autour d'un goûter avant le rangement.

Théâtre

Rire et détente avec les "Guste et Cie"



La troupe au complet, avec les plus jeunes.

Samedi 12 avril, la troupe de Golinhaç "Guste et Cie" a présenté son nouveau spectacle à l'Espace multi-culturel.

Dès le début, le ton est donné par la présentatrice... vient ensuite, une pièce en deux parties où quatre dames de la haute société évoquent leurs vies per-

sonnelles, en particulier leurs couples où de nombreux détails intimes se dévoilent.

Les "petits Guste" font une entrée sur scène pour donner un aperçu du spectacle qu'ils sont en train de préparer pour une présentation prochaine.

Au cours de la deuxième partie de soirée, les acteurs se succèdent avec des sketches en solo, en duo, en trio...

Le public est conquis et le fait savoir par ses applaudissements qui encouragent les membres de la troupe à continuer de nous faire rire.

Le Nayrac

Les chasseurs des Liacouses régalent



Plaisir de se retrouver autour d'une bonne table.

La société de chasse Les Liacouses a organisé son traditionnel repas « Sanglier à la broche » dimanche dernier. Les chasseurs, leurs familles, amis et les propriétaires signataires étaient présents autour des tables de la grande salle de l'Auberge Fleurie. Ils ont pu déguster les deux sangliers grillés à point par les spécialistes du tourne broche et

de la braise, accompagnés de plats préparés par les restaurateurs. La saison de chasse s'est clôturée le 28 février. Le plan de chasse chevreuil et cervidés a été réalisé dans sa totalité. Les sangliers moins nombreux sur le secteur ont pu être gérés pour éviter trop de dégâts sur les cultures. La société des Liacouses compte 23 personnes.

Soirée théâtre

La vie au couvent vue par les Martagons de l'Aubrac

La venue de la troupe des Martagons de l'Aubrac est toujours attendue avec impatience par les amateurs de théâtre, comme en témoigne le nombre important de spectateurs venus voir et applaudir "Miracle au couvent de Sainte-Marie-Jeanne", samedi 5 avril.

Cette comédie mise en scène par Mathieu Doyonnard et interprétée par 16 actrices et acteurs nous transporte au cœur d'un couvent où les religieuses s'inquiètent d'une baisse des ventes de leur élixir.. La découverte d'une herbe mystérieuse dans la montagne va permettre aux sœurs de concocter une nouvelle formule de liqueur mo-



La troupe sur scène applaudie par de nombreux spectateurs.

nastique aux effets miraculeux. Mais des imprévus vont venir troubler la vie au couvent et la quiétude de ses occupants... Cette soirée organisée par le Foyer rural a ravi le public qui a passé un bon moment où le rire était de mise grâce aux Martagons de l'Aubrac.

Le Nayrac

Un atlas de la biodiversité en projet



Un projet d'atlas de la biodiversité communale du territoire du Nayrac a été présenté aux habitants en ce début avril. Gilles Valero, à l'initiative de ce projet, en a fait part à la municipalité qui s'est montrée intéressée et a souhaité faire connaître ce concept. Après une introduction ludique où l'on pouvait voir des plantes présentes sur la commune, les participants étaient surpris de ne pas les connaître toutes. Jean-Louis Raynaldy prenait la parole et exposait quelques questions : « *Quels sont les atouts de la biodiversité ? Que peut-on faire pour la préserver ? De quoi se composent les pâtures ?* » Gilles Valero s'exprimait à son tour en se disant intéressé par ce projet, y être sensibilisé pour mieux connaître sa richesse, son environnement. Bertrand Goguillon, chargé de mission Patrimoine naturel et biodiversité au PNR de l'Aubrac, proposait son accompagnement à cette initiative locale. Mathieu Roques, agent de l'Office français de la biodiversité intervenait à son tour et présentait l'intérêt de mobiliser la société à inventorier les espèces de la flore et de la faune... Alors, quels sont les enjeux, les sujets, la

Les intervenants et les participants à la réunion.

démarche pour intégrer le plus grand nombre de participants à ce dispositif ? Quelques réponses sont émises : inventorier et choisir les espèces que nous aimerions connaître plus précisément, valoriser et cartographier la biodiversité en collaboration avec des professionnels ou des associations, repérer des sites d'intérêt majeur, recenser des espèces protégées ou menacées... Ces dispositifs permettent une forte sensibilisation de la population aux enjeux de la biodiversité et contribuent à créer des liens entre la science et la société pour la rendre accessible à tous. Le sujet est vaste et mérite réflexion afin de monter un dossier où les habitants peuvent participer activement. D'autres réunions suivront pour affiner et finaliser ce projet.

À noter, quelques données déjà recensées sur la commune : 114 espèces d'oiseaux, 138 d'insectes et d'araignées, 22 de mammifères, 12 d'amphibiens et de reptiles, 400 de plantes, mousses et fougères (source : inventaire national du patrimoine naturel).